

## **Appel à manifestation d'intérêt**

### **Projet « Jeunes Enseignants Débutants en Action » (JEDA)**

#### **Déploiement de classes virtuelles dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO)**

### **1. Contexte**

Dans le cadre de la Programmation 2015-2018 et de son programme « français langue étrangère » l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) lance, par l'intermédiaire de son Bureau Régional pour l'Europe centrale et orientale (BRECO) un appel à manifestation d'intérêt pour recruter un organisme chargé du développement et du déploiement de classes virtuelles pour le renforcement des capacités des enseignants débutants des pays bénéficiaires des actions de formation du Centre Régional Francophone pour l'Europe centrale et orientale (CREFECO).

Le programme « français langue étrangère » de la Direction de la langue française et de la diversité linguistique (DLF) a pour objectif principal de renforcer les compétences professionnelles des enseignants et formateurs du et en français dans le cadre de leur formation continue. Faisant suite aux recommandations de l'Étude de faisabilité, menée en 2014, pour la conception et l'élaboration d'un dispositif de formation à distance (FAD) dans le cadre des actions de la formation continue assurée par les CREF-s, la Direction de la langue française et de la diversité linguistique souhaite initier un projet pilote pour le déploiement de classes virtuelles dans la zone PECO.

Le public concerné par ce projet est constitué des enseignants de français langue étrangère LV2 débutants (moins de 3 années d'expérience professionnelle) des six pays rattachés au CREFECO : Albanie, Arménie, Bulgarie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Moldavie, Roumanie. Ces enseignants exercent dans le cadre de l'enseignement public.

### **2. Objectif général**

La mise en place de ce dispositif a pour finalité :

- ✓ d'instaurer un échange de pratiques entre pairs ;
- ✓ de co-construire des connaissances ;
- ✓ de créer une dynamique et une cohésion de groupe.

Il s'agit d'animer, à partir d'une plateforme collaborative, des classes virtuelles pour plusieurs groupes (idéalement 12 participants par groupe) correspondant à une cohorte de 48 enseignants identifiés par les ministères de l'éducation des pays précités, sur une période de 9 mois (01 Octobre 2015 au 30 Juin 2016).

### **3. Objectifs spécifiques**

- ✓ Renforcer l'acquisition des savoirs en didactique du FLE ;
- ✓ Consolider les savoir-faire innovants en pratiques de classe ;
- ✓ Renforcer les compétences professionnelles ;
- ✓ Développer des compétences d'auto-analyse.

#### **4. Démarche pédagogique**

La question de l'entrée dans le métier des enseignants du FLE serait traitée autour des trois axes :

- ✓ celui des compétences et des gestes professionnels à construire ;
- ✓ celui des attentes institutionnelles re-questionnées par la dimension contextuelle de l'exercice du métier « enseignant de FLE » ;
- ✓ celui du jeune enseignant lui-même confronté à la complexité des pratiques, parfois insuffisamment traitée dans les structures de formation au métier d'enseignant.

La classe virtuelle pour enseignants débutants vise à aider les jeunes enseignants à construire une professionnalité adaptée et évolutive, à maîtriser les tâches nécessaires à la réalisation de l'acte d'enseignement en classe de FLE, à interroger la construction de gestes professionnels, à mettre en valeur l'importance de la cohérence didactique en soulignant la nécessité de l'ajustement continu du praticien dans sa classe.

Les classes virtuelles proposeront des contenus en vue du :

##### Perfectionnement linguistique

- ✓ Phonétique correctrice ;
- ✓ Perfectionnement de l'oral ;
- ✓ Le français : langue plurielle (se familiariser avec les particularités lexicales et phonétiques du français de différents pays francophones).

##### Renforcement des compétences didactiques

- ✓ Pédagogie de projet
- ✓ Exploitation des documents authentiques
- ✓ Jeux et activités ludiques

##### Auto-analyse

- ✓ Observation et analyse de séquences filmées des classes animées par les enseignants débutants ;
- ✓ Elaboration d'une grille d'analyse : obstacles rencontrés, remédiations envisagées, compétences professionnelles à développer ;
- ✓ Elaboration d'un dossier pédagogique.

#### **5. Critères de sélection des institutions**

Les principaux critères de recevabilité sont :

- ✓ la qualité scientifique du dossier ;
- ✓ le profil des intervenants et l'expérience de l'institution dans la formation à distance ;
- ✓ les expériences de collaboration régionale dans le domaine de la formation,
- ✓ l'adéquation de l'offre aux objectifs visés : plan de formation proposé, prise en compte de la demande, implication des participants avant, pendant et après la formation, suivi proposé, activités proposées, outils proposés) ;
- ✓ originalité de la démarche.

#### **6. Livrables attendus**

##### Pour chaque thème

- ✓ Les objectifs et le contenu de la formation (notions clés devant être transmises...)

##### Construction du format de la formation

- ✓ Le nombre de modules, leurs durées respectives, le format du cours, les pré-requis ;
- ✓ La fréquence de la formation proposée, le nombre de sessions à programmer ;

- ✓ Le nombre de formateurs qui dispenseront cette formation en faisant apparaître leur profil ;
- ✓ Les modalités d'évaluation de la formation par les stagiaires.

#### Construction du support

- ✓ Le type de support, les outils d'animation utiles en tenant compte des spécificités et de l'offre de service des classes virtuelles (enregistrement des séances, quizz, modalités d'intervention des stagiaires...).
- ✓ Les outils et les acteurs de la réalisation des supports.

#### Un budget prévisionnel

- ✓ La ventilation budgétaire par poste de dépense (ingénierie pédagogique, réalisation technique, animation, gestion du projet).

#### Un cahier des charges.

- ✓ L'élaboration et le déploiement du projet pilote des classes

*NB : Afin d'être en cohérence avec la Stratégie numérique de la Francophonie - Horizon 2020 adoptée par les Chefs d'État et de gouvernement en octobre 2012 (voir plus particulièrement l'axe IV), les contenus pédagogiques produits sur support numérique devraient s'inscrire dans le mouvement des ressources éducatives libres (REL) en respectant notamment les principes de libre diffusion.*

### **7. Echancier du processus de sélection**

- ✓ 22 juin 2015 : Lancement et diffusion de l'appel à candidatures ;
- ✓ 19 juillet 2015 : Clôture de l'appel à candidatures ;
- ✓ 30 juillet 2015 : Communication des résultats aux candidats ;
- ✓ 07 septembre 2015 : Envoi du programme définitif de la formation par l'organisme retenu.

### **8. Procédure de sélection des candidats**

Les candidatures sont à adresser au Bureau Régional pour l'Europe centrale et orientale de l'OIF ([appels.candidatures.breco@diffusion.francophonie.org](mailto:appels.candidatures.breco@diffusion.francophonie.org)) qui, par délégation de la Direction de la langue française et de la diversité linguistique (DLF), en examine leur recevabilité. Un Comité ad hoc effectuera la sélection.

Il appartient à l'OIF de définir les critères d'arbitrage conduisant à la sélection des prestataires et d'arrêter la sélection finale.

Conformément aux usages, les décisions de l'OIF sont rendues de manière souveraine. Les institutions sélectionnées seront averties par le BRECO de l'OIF.